CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E34013** **VALABLE JUSQU'AU** **04/02/2027**

ÉDITÉ LE 17/12/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1999

Raison sociale : BARGE PELISSON

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 01/03/2014

Capital : 7 622

370 ROUTE DE CRECHES
71570 SAINT-VERAND

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MACON

Siret : 423 948 348 00010

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 11 046589

Assurance Responsabilité Travaux :
ALLIANZ IARD 54003895

Assurance Responsabilité Civile :
ALLIANZ IARD 54003895

Situation fiscale et sociale : A jour au 03/12/2025

Téléphone : 03 85 37 42 69 **Fax :**

Portable : 06 58 05 49 70

Responsabilité légale :
QPMT (988 633 228) / PELISSON QUENTIN PRÉSIDENT / PELISSON QUENTIN PRÉSIDENT

Site Internet : http://bargepelisson.fr

E-mail : contact@sasbargepelisson.fr

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 142 577 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante)		04/12/2025
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	5	01/02/2024
3111	Tuiles canal (Technicité courante)		01/02/2024
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

17/12/2025 10:40

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E34013** **VALABLE JUSQU'AU** **04/02/2027**

ÉDITÉ LE **17/12/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1999
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 01/03/2014
Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MACON

Siret : **423 948 348 00010**
Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés : 11 046589
Assurance Responsabilité Travaux :
ALLIANZ IARD 54003895
Assurance Responsabilité Civile :
ALLIANZ IARD 54003895
Situation fiscale et sociale : A jour au 03/12/2025

Raison sociale : **BARGE PELISSON**

370 ROUTE DE CRECHES
71570 SAINT-VERAND

Téléphone : 03 85 37 42 69 **Fax :**
Portable : 06 58 05 49 70

Site Internet : http://bargepelisson.fr
E-mail : contact@sasbargepelisson.fr

Responsabilité légale :
QPMT (988 633 228) / PELISSON QUENTIN PRÉSIDENT / PELISSON QUENTIN PRÉSIDENT

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	01/02/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/02/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/02/2024
o Isolation des murs par l'extérieur	01/02/2024
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/02/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.